

## QUELQUES CONSEILS

Pour se prémunir d'une éventuelle vague de chaleur :

# N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

## Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

Pour plus d'informations :

**0800 06 66 66** (appel gratuit)

#canicule

[www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/)

### LES ESPACES CLIMATISÉS OU RAFFRAICHIS

Tous les lieux pouvant accueillir du public tel que les commerçants, centres commerciaux, restaurants...

VILLE DE  
**BEAUSOLEIL**



VILLE DE  
**BEAUSOLEIL**



# Ne restez pas isolés & passez un été en toute sérénité.



### SERVICE SENIORS

7 Avenue Maréchal Foch > Escalier Poggi > 06240 Beausoleil

T. 04 93 41 71 80 > [sicas@ccas-beausoleil.fr](mailto:sicas@ccas-beausoleil.fr)

Du Lundi au Vendredi de 9 h à 17h

## Un dispositif pour vous accompagner

Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents dans tout l'hexagone, la commune se mobilise pour protéger les personnes les plus fragiles. Le CCAS met en place un dispositif de veille basé sur un **registre communal des personnes vulnérables**, destiné aux personnes âgées, en situation de handicap ou isolées vivant à domicile. L'inscription est gratuite, confidentielle et volontaire. Elle peut être faite par la personne elle-même ou par un proche.

## Un suivi en cas de fortes chaleurs

En cas d'épisode de chaleur, les personnes inscrites sont contactées régulièrement :

- Appels de courtoisie pour prendre des nouvelles
- Conseils simples pour se protéger de la chaleur • Accompagnement si nécessaire

Si une situation inquiétante est repérée, des actions peuvent être rapidement mises en place.

- 2 : **modalités d'inscription** uniquement changement d'adresse pour le CCAS  
 3 : **lieux climatisés** : enlever le CCAS & Mairie Annexe des Moneghetti + rajouter Village Charlot  
 Mardi au Samedi de 10h à 18h et Jeudi jusqu'à 20h.

## Qui peut figurer sur le registre ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;  
 Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;  
 Les personnes adultes handicapées, en invalidité.

## Qui peut s'inscrire sur le registre ?

La personne elle-même ou son représentant légal ;  
 Un tiers (ami, ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

## Comment s'inscrire sur le registre ?

Plusieurs possibilités sont offertes :

### TÉLÉPHONE

04 93 41 71 80  
 Lundi au vendredi  
 de 9h à 17h

### COURRIER

CCAS de Beausoleil  
 Village Charlot  
 42 Av. du Maréchal Foch

### SUR PLACE

Service Seniors  
 7 Av. Maréchal Foch  
 Escalier Poggi  
 06240 Beausoleil

### MAIL

sicas@ccas-beausoleil.fr

**Il y a toujours autour de nous une personne isolée, fragilisée qui peut être dans une situation d'inconfort.**

## > C.C.A.S. de Beausoleil Village Charlot 42 Av. du Maréchal Foch 04 83 32 85 32

• Lundi le CCAS reste à votre écoute sur rdv ou par téléphone.

- Mardi de 10h - 18h
- Mercredi de 10h - 18h
- Jeudi de 10h - 20h
- Vendredi de 10h - 18h
- Samedi de 10h - 18h

## > Service Seniors 7 Avenue Maréchal Foch Escalier Poggi 04 93 41 71 80

• Du lundi au vendredi  
 de 9h - 17h

## > Mairie de Beausoleil 27 boulevard de la République 04 93 41 71 71

• Du lundi au jeudi de  
 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h  
 • Vendredi de 8h30 - 12h30  
 et 13h30 - 16h

## > Centre Histoire et Mémoire Roger Bennati 26 avenue Maréchal Foch

• Du lundi au jeudi de  
 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h  
 • Vendredi de 8h30 - 12h30  
 et 13h30 - 16h

## > Centre Culturel Prince Hériditaire Jacques 6-8 avenue du Général de Gaulle 04 93 78 87 00

• Lundi de 14h à 21h  
 • Du mardi au vendredi  
 de 9h à 21h  
 • Samedi de 9h à 17h

PRÉ-  
 VENTION

**DURANT UN PIC DE CHALEUR,  
 QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPE    FATIGUE INHABITUELLE    MAUX DE TÊTE    FIÈVRE > 38°C    VERTIGES OU NAUSEES    PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

Ministère des Solidarités et de la Santé